

DELEGATION TERRITORIALE DE L'IMMOBILIER REGION PARISIENNE



Pôle Valorisation et Transactions Immobilières
Urbanisme
5/7, rue du Delta (SN 0088) - 75009 PARIS
Tél. : 01 53 32 70 00 - Fax : 01 53 32 71 12

15 FEB 2013

Préfecture de l'Oise
Direction Départementale des Territoires
Service de l'Aménagement et de l'Urbanisme
40 rue Jean Racine
BP317
60021 BEAUVAIS Cedex

à l'attention de M. Fabien NOYE

N/Réf. : DTIRP/MG/2013/59453

Affaire suivie par : Maryline GUILLIER
01 53 32 70 41

Paris, le 12 février 2013

Monsieur,

Par courrier du 23 janvier 2013, vous avez bien voulu m'informer de la décision du conseil municipal de la commune de MORIENVAL, par délibération du 30 novembre 2012, d'engager la procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme.

SNCF et RFF n'ayant pas d'emprises sur le territoire de cette commune, je n'ai pas d'éléments à vous communiquer.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Maryline GUILLIER
Chargée d'urbanisme